

Impacts des récentes variations pluviométriques sur le droit du sol, l'accès à l'eau et l'agriculture en Mauritanie : l'exemple du lac de Mâle

GASSANI J.⁽¹⁾, DE LONGUEVILLE F.^(1,2), GEMENNE F.^(2,3), OZER P.^{(1)*}

(1) Département des Sciences et Gestion de l'Environnement, Université de Liège, Avenue de Longwy 185, B-6700 Arlon, Belgique, * pozer@ulg.ac.be

(2) CEDEM, Université de Liège, 7 boulevard du Rectorat, 4000 Liège, Belgique

(3) CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 11 Bvd d'Alembert, 78280 Guyancourt, France

Résumé – La République islamique de Mauritanie est à un carrefour sociopolitique de son histoire. Les crises environnementales conjuguées à la transformation des activités économiques et à la pression démographique bouleversent les structures sociales du pays. La « grande sécheresse » qui a débuté en 1970 a transformé le mode de vie des nomades en les obligeant à se sédentariser. Cette sédentarisation 'forcée' par les déficits pluviométriques a modifié la conception des tribus tant par rapport à la propriété foncière qu'à l'accès aux ressources en eau, et a entraîné une pression accrue sur les haratines (anciens esclaves noirs) en matière de production agricole. Avec la diffusion des droits de l'homme, la promulgation d'une loi foncière, et la prise en compte de la chariâa, les anciens esclaves ont revendiqué la propriété des terres qu'ils cultivaient auparavant pour leurs maîtres. Devant le refus de ces derniers d'accéder à leur requête, les haratines se sont dirigés vers des terres non exploitées et ont interféré dans la pratique coutumière de la gestion de l'eau des bassins versants. Le conflit latent a dégénéré en conflit ouvert dans le bassin versant du lac de Mâle. Aujourd'hui, la situation ne s'améliore pas car la volonté politique se heurte aux pouvoirs tribaux locaux.

Mots-clés : Variations pluviométriques, propriété foncière, accès à l'eau, agriculture, conflits, Sahel, Mauritanie.